

ANNEXE AUX COMPTES 2024

1. Table des matières	
1. Table des matières	1
2. Principes de présentation des comptes	3
2.1. Bases légales	3
2.2. Normes comptables	3
2.3. Principes de comptabilisation	3
2.4. Principes d'évaluation	3
3. Approbation des comptes et révision	3
4. Étendue des comptes annuels	3
5. Limite d'activation	3
6. Bilan au 31.12.2024	3
6.1. Actifs	3
Disponibilités	3
Créances	3
Actifs de régularisation	3
Placements financiers à long terme	4
Immobilisations corporelles du patrimoine financier PF	5
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif PA	5
6.2. Passifs	8
Capitaux de tiers	8
Capitaux propres	10
7. Engagement hors bilan	10
8. Compte de résultat 2024	11
8.1. Compte de résultats à trois niveaux	11
Liste des charges supérieures de 10% et CHF 10'000.- au budget	11
Résultat provenant des activités d'exploitation REX	11
Résultat provenant des financements RFI	12
Résultat opérationnel ROP	12
Résultat extraordinaire REO	12
Résultat total du compte de résultats	12
8.2. Compte de résultats fonctionnel	12
9. Compte des investissements 2024	13
9.1. Investissements	13
9.2. Investissements terminés	13
10. Flux de trésorerie 2024	14
10.1. Activité opérationnelle	14
10.2. Activité d'investissement et de placement FTI+P	14
10.3. Activité de financement FTF	14
10.4. Variation des liquidités	14
11. Analyse financière	15

11.1.	Considérations	15
11.2.	Résultat publié	15
11.3.	Population légale.....	15
11.4.	Indicateurs financiers selon la directive cantonale MCH2	15
	Taux d'endettement net	15
	Dette nette par habitant	15
	Dette brute par rapport aux revenus.....	15
	Proportion des investissements.....	15
	Degré d'autofinancement	15
	Taux d'autofinancement	15
	Part des charges d'intérêts	15
	Part du service de la dette	15
	Synthèse des indicateurs financiers.....	16
12.	Système de contrôle interne.....	17

2. Principes de présentation des comptes

2.1. Bases légales

Loi sur les finances communales du 22 mars 1988 – LFCo

Ordonnance sur les finances communales du 14 octobre 1990 – OFCo

Règlement des finances du 15 septembre 2000 – RFin

Règlement d'exécution des finances du 15 septembre 2000 – REFin

2.2. Normes comptables

Les finances et la comptabilité communales sont basées sur les normes du modèle comptable harmonisé n° 2 (MCH2).

2.3. Principes de comptabilisation

Les principes sont ceux mentionnés dans la LFCo.

2.4. Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation des valeurs au bilan sont restés identiques. Par contre, la réserve de réévaluation du patrimoine administratif est désormais traitée selon la deuxième variante proposée par le Scom, soit la dissolution de manière linéaire sur le nombre d'années restant, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année 2030.

3. Approbation des comptes et révision

Les comptes annuels 2024 ont été approuvés par le Conseil communal en date du 15.04.2025.

La Commission financière, composée de 5 membres élus par le pouvoir législatif communal, prend position sur le rapport de l'organe de révision selon les attributions fixées à l'article 72 de la LFCo.

Les comptes sont révisés par la Fiduciaire Ruffieux SA à Bulle, selon le mandat qui leur a été confié par le pouvoir législatif communal pour la période courant de 2019 à 2024, sur proposition de la Commission financière.

4. Étendue des comptes annuels

Les comptes annuels englobent les états financiers de la Commune de Broc, mais également ceux des entités suivantes :

0296 Gestion du pâturage de Bataille

2186 Accueil extrascolaire Timoun (AES) Broc-Botterens

2196 Cercle scolaire de Broc-Botterens

5456 Service des Curatelles de la Haute-Gruyère (SCHG)

6156 Entretien du chemin des Gorges de la Jogne

7796 Groupe de démontication de la zone amont du Lac de la Gruyère

5. Limite d'activation

La limite d'activation est fixée dans le règlement des finances et s'élève à CHF 50'000.-. Les montants en-dessous de cette limite sont intégrés dans le compte de fonctionnement, tandis que les montants plus élevés sont comptabilisés dans le compte des investissements.

6. Bilan au 31.12.2024

6.1. Actifs

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les avoirs en caisse et en banque évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances représentent celles envers des tiers, facturées au 31.12.2024 et impayées à cette date. Le compte courant avec des tiers classé dans cette catégorie est celui de l'assurance de prévoyance professionnelle (LPP) Allianz.

Les créances fiscales se composent, pour les années antérieures et l'année précédente, des impôts à recevoir selon les décomptes établis par le Service cantonal des contributions, mais également les acomptes encaissés pour les années 2021 à 2024 et non encore taxés. Un montant erroné intégré auparavant dans le décompte fiscal du bénéfice des personnes morales a été corrigé en 2024 grâce à l'établissement de l'avis de taxation définitif de l'entreprise en question par le SCC.

Pour l'année en cours, les estimations sont également établies selon ces mêmes principes. Elles font dorénavant partie des actifs de régularisation, ceci afin de faciliter la réconciliation des comptes débiteurs.

La facturation est prise en charge directement par la Commune de Broc depuis l'année fiscale 2021. Le taux de référence est de 0.92 pour l'année 2024.

Une avance de liquidités sous forme de prêt à court terme validé par une convention a été octroyé à la Société de Jeunesse de Broc, en vue de la préparation des Rencontres de Jeunesse Gruériennes RJG 2025.

Actifs de régularisation

Les principes d'évaluation des actifs et passifs de régularisation sont précisés à l'article 5 du RFin. La régularisation des impôts est intégrée dans ce poste depuis l'année 2024. Elle est basée sur la dernière année presque entièrement taxée, soit l'année 2022.

Actifs de régularisation liés aux charges de biens, services et ACE

Les stocks, de minime importance, sont répertoriés dans les actifs de régularisation et peuvent déroger au principe établi dans le règlement des finances. De même, les impôts dépendant du décompte du Service cantonal des contributions sont également complètement régularisés, permettant ainsi une réconciliation adéquate.

Liste des régularisations de charges de biens, services et ACE – compte 10410.00

DATE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	DEBIT
31.12.2024	20245659	9100.3181.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	19.75
31.12.2024	20245659	9100.3181.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	133.55
31.12.2024	20245659	9100.4002.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	1'718.10
31.12.2024	20245659	9100.4002.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	770.35
31.12.2024	20245659	9100.4002.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	846.30
31.12.2024	20245718	8200.4470.00	Location cabane forestière 2024	270.00
31.12.2024	20245759	3412.4632.10	AISG / Participation subvention robot Marinier	16'829.55
31.12.2024	20245759	3412.4632.10	AISG / Participation subvention déficit 2024	51'751.85
31.12.2024	20245761	3412.6320.00	AISG / Subvention crédit étude piscine	102'319.55
31.12.2024	20245786	7796.3109.00	Stock Vectobac 2024	5'261.85
31.12.2024	20245792	2186.4612.00	Répartition 2024 - Botterens	20'446.45
31.12.2024	20245793	7796.4631.00	Coûts 2024 - Etat de Fribourg	5'934.10
31.12.2024	20245793	7796.4635.00	Coûts 2024 - Groupe E	5'934.10
31.12.2024	20245793	7796.4635.00	Coûts 2024 - Nestlé	2'967.05
31.12.2024	20245793	7796.4612.00	Coûts 2024 - Commune de Botterens	851.25
31.12.2024	20245793	7796.4612.00	Coûts 2024 - Commune de Morlon	819.10
31.12.2024	20245793	7796.4612.00	Coûts 2024 - Commune de Gruyères	881.10
31.12.2024	20245686	6156.4260.05	Parts autres communes 2024 - à facturer	41'926.50
31.12.2024	20245832	7201.4240.01	NESTLE / Taxe de base 2024	31'400.00
31.12.2024	20245832	7201.4240.04	NESTLE / Taxe industrie 2024	89'000.00
31.12.2024	20245838	4220.4690.01	SSF / solde 2024 ambulances	14'802.32
31.12.2024	20245838	1500.4690.02	SSF / Solde 2024 pompiers	7'626.24
31.12.2024	20245847	Multiple	Cercle scolaire - part Botterens	231'202.70
31.12.2024	20245857	0220.4250.07	INFObroc - déficit à répartir Commune - Paroisse	7'471.50
31.12.2024	20245858	9900.3190.00	TPF / travaux chemin de mobilité 2025	46'601.60
31.12.2024			TOTAL	687'784.86

Actifs de régularisation liés aux impôts

En plus des régularisations des impôts communaux ordinaires, les impôts à la source et ceux sur les successions sont répertoriés en tant qu'actifs de régularisation.

Liste des régularisations d'impôts à la source et spéciaux - 10420.00

DATE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	DEBIT
31.12.2024	20245807	9100.4002.00	Estimation impôt source 2024	270'000.00
31.12.2024			TOTAL	270'000.00

Liste des régularisations d'impôts ordinaires – 10420.01

DATE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	DEBIT
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - revenu 2024	5'600'000.00
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - revenu 2023	1'078'698.90
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - fortune 2024	350'000.00
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - fortune 2023	115'452.65
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - bénéfice 2024	140'000.00
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - bénéfice 2023	88'839.90
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - capital 2024	51'000.00
31.12.2024	20245856	Multiple	Régularisation impôts ordinaires - capital 2023	43'216.70
31.12.2024			TOTAL	7'467'208.15

Etat des actifs de régularisation liés aux autres revenus d'exploitation

Les autres actifs de régularisation concernent les émoluments à recevoir du Service des Curatelles Haute-Gruyère.

Liste des régularisations des autres revenus d'exploitation 10450.01

DATE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	DEBIT
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2017	773.00
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2018	2'120.03
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2019	1'300.65
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2020	2'591.10
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2022	3'940.80
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2023	4'778.58
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2021	3'583.85
31.12.2024	20245744	10450.01	Emoluments à encaisser au 31.12.2024 - année 2024	183'360.25
31.12.2024			TOTAL	202'448.26

Placements financiers à long terme

Les placements financiers à long terme regroupent les actions et parts sociales détenues par la Commune, ainsi que les comptes relatifs aux mouvements de fonds de la Commission des Gorges de la Jogne, des contributions pour les places d'abri PC, et de l'Intersociété de Broc depuis sa dissolution.

Actions et parts sociales

Les actions et parts sociales sont évaluées :

- Swiss Life Holding SA : cours au moment de la distribution des dividendes

- Autres actions : valeur fiscale brute établie par le Service cantonal des contributions (SCC)

La participation au capital de la SAIDEF a été déplacée dans le patrimoine administration, étant donné son caractère obligatoire pour une commune.

Liste des actions et parts sociales compte 10702.00

Détails des investissements PF - Actions et parts sociales			Année 2023	Année 2024		
	Nbre	Valeur nominale	Total investissements	Valeur fiscale brute	Variation	Total investissements
Téléphériques Gruyères-Molésan-Vudalla GMV	10	50.00	220.00	220.00	-	220.00
Société des remontées La Berra SA	4	50.00	214.00	214.00	-	214.00
Swiss Life Holding	23	485.50	13'432.00	16'090.80	2'658.80	16'090.80
Société aviation de la Gruyère	10	250.00	2'650.00	2'650.00	-	2'650.00
Usine incinération de Châtillon (SAIDEF)	1987	40.00	121'207.00	-	- 121'207.00	déplacé dans PA (obligation de possession)
Total investissements			137'723.00	19'174.80	- 118'548.20	19'174.80

Autres placements financiers à long terme

Liste des autres placements financiers à long terme compte 1079

Liste des comptes 1079				
Autres placements financiers à long terme				
	COMMISSION DES GORGES DE LA JOGNE	PLACES ABRI PC	INTERSOCIETE	TOTAL
ETAT AU 01.01.2024	23'105.85	3'625.60	13'244.00	39'975.45
ENCAISSEMENT	141.25	24.95	-	166.20
DECAISSEMENT	19'951.50	-	23.40	19'974.90
ETAT AU 31.12.2024	3'295.60	3'650.55	13'220.60	20'166.75

Immobilisations corporelles du patrimoine financier PF

Terrains du PF

Le patrimoine financier comprend l'article 213 RF Broc.

Liste des immobilisations corporelles du patrimoine financier

10800.10 Terrain de réserve - Détails des investissements			
	Article RF	Total au 31.12.2023	Total au 31.12.2024
Terrains Rue de Montsalvens	213	754'560.00	754'560.00
Total investissements		754'560.00	754'560.00

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif PA

Terrains du PA

Le compte général des terrains non-bâti ou situés en zone verte répertorie ceux sis à la rue du Bourg de l'Auge 13 et 15, soit les parcelles 984, respectivement 797. Situés en zone d'intérêt général (ZIG I), ils sont utilisés pour un parking provisoire et un pré destiné à l'usage agricole. Ils serviront à la construction de la nouvelle école.

Celui des lots communaux contient l'estimation de l'article 489 RF situé à la Plaine des Marches, situé en zone agricole.

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
123.30	14000.01		Lots communaux	237'782.55	-	237'782.55	-	-	
123.20	14000.00		Terrains PA	199'553.40	-	199'553.40	-	-	
				437'335.95	-	437'335.95	-	-	437'335.95
									-

Ils ne subissent pas d'amortissement selon les dispositions légales.

Routes et voies de communication PA

Les routes et voies de communication ont été évaluées selon les principes mentionnés au point 2.4.

Liste des routes et voies de communication compte 1401

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
141.00	14010.00	20680.00	Routes	6'387'815.83	633'286.25	7'021'102.08	159'817.43	543'973.45	
141.01	14010.02	20681.07	Passerelle sur la Sarine	250'010.08	-	250'010.08	17'857.27	71'429.08	
141.02	14010.01	20682.00	Pont du Martinet sur la Jogne	43'861.14	2'499.70	46'360.84	601.97	2'407.88	
14010.99 Routes / Fds amortissement				6'681'687.04	635'785.95	7'317'472.99	178'276.67	617'810.43	7'139'196.33

Le fonds d'amortissement cumule ceux de tous les comptes liés aux routes et voies de communication.

Autres ouvrages de génie civil PA

Les autres ouvrages de génie civil ont été évalués selon les principes mentionnés au point 2.4.

Liste des autres ouvrages de génie civil compte 1403

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
141.10	14031.00	20684.10 20687.10	Adduction d'eau	3'880'541.10	-	3'880'541.10	95'202.20	380'808.80	
	14031.99		Adduction d'eau / Fds amortissement	3'880'541.10	-	3'880'541.10	95'202.20	380'808.80	3'785'338.90
141.20	14032.00	20687.20	Epuration des eaux	3'969'252.89	193'521.65	4'162'774.54	54'497.26	231'665.86	
	14032.99		Epuration des eaux / Fds amortissement	3'969'252.89	193'521.65	4'162'774.54	54'497.26	231'665.86	4'108'277.28

Bâtiments du PA

Les bâtiments ont été évalués selon les principes mentionnés au point 2.4.

Liste des bâtiments compte 1404

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
143.01	14040.00	20680.01 20681.01	Bureau communal	699'819.93	-	699'819.93	24'014.00	80'217.84	
143.02	14040.01	20680.02	Abri PC rue des Ecoles	134'587.20	-	134'587.20	10'094.04	40'376.16	
143.05	14040.02	20681.02	Ecole primaire	1'851'374.27	43'434.55	1'894'808.82	97'006.30	318'592.52	
143.06	14040.03		Halle de gymnastique	6'852.80	-	6'852.80	433.24	1'732.96	
143.07	14040.04		Piscine & installations	311'674.97	58'421.00	370'095.97	10'206.33	36'676.81	
143.08	14040.05	20681.00	Complexe sportif	16'895'072.13	6'763.10	16'901'835.23	508'525.72	1'650'374.04	
143.11	14040.06	20684.00	BSC et feu	669'298.17	-	669'298.17	44'330.35	174'929.93	
143.13	14040.07	20686.00	Stands de tir à 300 m. et 50 m.	233'815.35	-	233'815.35	7'173.26	28'386.03	
		20684.01							
143.15	14040.08	20681.03 20682.01	Swissmodules (2x)	512'860.08	-	512'860.08	21'976.34	87'905.36	
		20684.02 20681.04							
143.16	14040.09		Swisscomule (AES)	329'448.41	-	329'448.41	12'499.40	49'997.60	
143.17	14040.10		Dépôts en Fulet	59'566.84	-	59'566.84	1'821.17	7'352.18	
123.31	14040.11	20680.04	Chalets	40'736.02	-	40'736.02	2'798.85	11'195.40	
		20680.05							
123.40	14040.12	20681.06 20687.01	Vieux Clocher	79'765.68	-	79'765.68	4'819.23	19'276.92	
	14040.13		Nouvelle école	-	317'575.91	317'575.91	-	-	
	14040.14		Pavillon scolaire provisoire	-	112'565.40	112'565.40	-	-	
	14040.15		Batteuse	-	-	-	-	-	
	14040.99		Bâtiments / Fds amortissements	21'824'871.84	538'759.96	22'363'631.80	745'698.23	2'507'013.75	19'856'618.05
143.14	14043.01	20680.03	Déchetterie communale	190'129.58	-	190'129.58	4'176.28	16'705.12	
	14043.99		Déchetterie / Fds amortissements	190'129.58	-	190'129.58	4'176.28	16'705.12	173'424.46

Forêts

Les forêts ont été évaluées selon les principes mentionnés au point 2.4 et ne subissent pas d'amortissement.

Liste des forêts compte 1405

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions								
Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
14050.00	20680.03 20681.05	Forêts	49'668.50	-	49'668.50	-	-	49'668.50

Biens meubles PA

Les biens meubles ont été évalués selon les principes mentionnés au point 2.4.

Liste des biens meubles compte 1406

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
146.00	14060.01		Mobilier et matériel informatique	58'368.70	-	58'368.70	4'336.87	15'456.23	20'030'042.52
146.01	14060.02		Mobilier scolaire	211'503.30	-	211'503.30	48'889.15	191'690.85	
146.10	14060.00	20682.02 20684.03	Véhicules	355'340.88	-	355'340.88	26'118.13	128'502.52	
	14060.99		Biens meubles / Fds amortissements	625'212.88	-	625'212.88	79'344.15	335'649.63	289'563.25

Installations en construction PA

Selon les directives MCH2, les installations en construction doivent être activées séparément des investissements terminés.

Liste des travaux en cours compte 1407

14070 - Travaux en cours au 31.12.2024					
Travaux en cours		Total investissements	Investissements	Terminés	Total investissements
Compte CG	Libellé	31.12.2023	2024	2024	31.12.2024
14040.10	Halle de gym (ancienne) - transformation AES	-	52'483.00		52'483.00
14060.01	AES - mobilier scolaire	-	12'567.17		12'567.17
14070.00	Chalets - citerne et amenées eau	11'755.75	126'542.70		138'298.45
14070.01	Stand tir à 300 m. - assainissement buttes	3'600.00	-		3'600.00
14040.13	Nouvelle école concours	59'699.02	257'876.89	317'575.91	-
14040.14	Pavillon scolaire provisoire	-	112'565.40	112'565.40	-
14070.13	Nouvelle école crédit d'étude	-	436'552.28		436'552.28
14070.03	Piscine rénovation	2'067.85	1'725'697.20		1'727'765.05
14010.00	Valtraloc 3	92'738.65	269'027.10		361'765.75
14070.05	Arrêts bus Le Home	1'750.00	-		1'750.00
14010.00	Broc-Fabrique zone 30	5'238.45	55'859.80	61'098.25	-
14010.00	rue de Forcel trottoir	502.10	49'372.40	49'874.50	-
14010.00	rue de Gruyères places de parc	6'836.78	110'866.97	117'703.75	-
14010.00	Murs de soutènement route des Moulins	-	213'194.95	213'194.95	-
14070.09	Vonderweire - Poutes Paluds routes alpestres	81'448.45	116'701.50		198'149.95
14070.15	Route des Marches - zone 50 - crédit d'étude	-	56'915.60		56'915.60
14070.16	Vente de la Batteuse	-	22'100.00		- 22'100.00
140070	Total investissements en cours	265'637.05	3'574'122.96	872'012.76	2'967'747.25

Participations, capital social PA

La participation à la Corporation forestière Moléson correspond à un versement unique attribué au moment de la création de la société au 01.01.2023.

La participation à la SAIDEF a été intégrée depuis l'année 2024, transférée depuis le patrimoine financier.

Liste des participations compte 145

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions									
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024
	14550.01		Participation Corporation forestière Moléson	231'900.00	-	231'900.00	-	-	
	14550.02		Participation SAIDEF	-	121'207.00	121'207.00	-	-	
Pas d'amortissement				231'900.00	121'207.00	353'107.00	-	-	353'107.00

6.2. Passifs**Capitaux de tiers**

Les capitaux de tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Engagements courants

Les engagements courants comprennent :

- Les engagements courants de livraisons et prestations de service, soit les créanciers en général
- Les engagements envers l'Administration fédérale des contributions concernant les opérations de TVA
- Les dépôts de clés et de garanties de construction à rembourser
- Le compte courant ouvert auprès de l'Etat de Fribourg ; à noter que le compte courant ouvert avec la Paroisse de Broc présente un solde de zéro

Engagements financiers à court terme

Les engagements financiers à court terme sont composés des comptes courants de gestion des emprunts, ainsi que les parts d'emprunts à long terme remboursables en 2025, au nombre de deux.

Passifs de régularisation

Les régularisations de charges de personnel sont composées de deux éléments :

- Le solde des salaires 2024 à payer au début janvier 2025
- La provision pour les heures supplémentaires et vacances du personnel communal

Celles de charges de biens, services et ACE comprennent notamment les éléments suivants :

- Les différences encaissées lors des facturations pour le Service des curatelles de Haute-Gruyère
- Les régularisations liées au décompte du Service cantonal des contributions
- Les honoraires de fiduciaire
- Les intérêts courus
- Travaux en cours de différentes entreprises

Liste des régularisations de charges de biens, services et ACE – compte 20410.00

DATE	PIECE	COMPTE	LIBELLE	CREDIT
31.12.2024	20245659	0210.3130.04	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	29.55
31.12.2024	20245659	0210.3130.04	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	161.75
31.12.2024	20245659	9100.4002.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	0.25
31.12.2024	20245659	9100.3181.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	9.40
31.12.2024	20245659	0210.3130.04	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	126.25
31.12.2024	20245659	0210.3130.04	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	67.10
31.12.2024	20245659	0210.3611.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	0.35
31.12.2024	20245659	9100.4002.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	1.45
31.12.2024	20245659	9100.3181.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	33.15
31.12.2024	20245659	0210.3130.04	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	90.60
31.12.2024	20245659	0210.3611.00	Adm.Finances Etat Fribourg/Paiement impôts 2017-2024 - Décompte 27.12.2024	285.10
31.12.2024	20245731	6150.3120.00	GROUPE E SA / Route du Pessot 8 - Boiler	646.75
31.12.2024	20245750	9610.3401.00	Intérêts courus emprunt CHF 4'200.000.00 Fds comp. AVS	7'350.00
31.12.2024	20245750	9610.3401.00	Intérêts courus 2024 fds compensation AVS s/800'000.-	1'400.00
31.12.2024	20245750	9610.3401.00	Intérêts courus 2024 emprunt SUVA	9'500.00
31.12.2024	20245766	Multiple	Solde 2024 à demander aux communes	- 12'532.69
31.12.2024	20245766	Multiple	Solde 2023 à rembourser aux communes	30'408.07
31.12.2024	20245770	7201.3612.00	AICG / solde charges fonctionnement 2024	28'858.75
31.12.2024	20245781	3412.3300.40	Extourne écritures à double sur 2025 (comptes 2024 déjà bouclés)	8'132.08
31.12.2024	20245796	0110.3132.00	Mandat organe révision 2024 (idem 2023)	8'900.00
31.12.2024	20245826	7101.3153.00	DPE / Maintenance superviseur (travaux 2024)	4'566.14
31.12.2024	20245842	3410.3144.05	ROMANDE ENERGIE /facture en attente	12'527.50
31.12.2024	20245854	3412.5040.15	OPEN-ING / acompte 3	7'300.65
31.12.2024	20245860	8400.3101.06	GROUPEMENT COMMERCANTS ET ARTISANS / participation totem	4'490.05
31.12.2024	20245859	0220.4250.07	VAUTHEY ERIC / abonnement 2025	20.00
31.12.2024			TOTAL	112'372.25

Engagements financiers à long terme

Les engagements financiers à long terme se composent d'une part des emprunts à long terme, et des subventions d'investissements inscrites au passif d'autre part.

Emprunts, reconnaissances de dettes

Quatre emprunts sont ouverts au 31.12.2024. Un emprunt auprès du Foyer la Rose des Vents a été contracté, en remplacement de l'emprunt UBS échu au début 2024. Deux emprunts ont été transférés dans les parts d'emprunts à long terme remboursables à court terme ; il s'agit d'un emprunt Raiffeisen et d'un emprunt BCF.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont inscrites au bilan, et calculées selon les principes généraux d'évaluation. Elles sont réparties en plusieurs catégories d'après leur provenance :

- Confédération
- Canton
- Communes
- Entreprises publiques
- Investisseurs privés
- Ménages privés

Liste des subventions d'investissements inscrites au passif – compte 2068

Investissements du patrimoine administratif - Fonds amortissements - Subventions										
Cptes	Actif	Subv.	Désignation	Valeur	Investissement	Valeur	Amortissements	Amortissements	Valeur bilan	
MCH1	MCH2	MCH2	Comptes	01.01.2024	2024	31.12.2024	2024	cumulés	31.12.2024	
SUBVENTIONS										
comptes CR										
141.00	14010.00	20680.00	Routes	- 107'475.00	-	- 104'265.00	- 3'210.00	6150.3300.41	-	104'265.00
		20681.07	Routes	- 299'190.74	-	- 290'004.46	- 9'186.28	6150.3300.41	-	290'004.45
		20687.00	Routes	- 53'485.65	- 151'200.75	- 203'255.50	- 1'430.90	6150.3300.41	-	203'255.50
141.01	14010.02	20685.00	Passerelle sur la Sarine	- 55'000.00	-	- 50'000.00	- 5'000.00	6150.3300.41	-	50'000.00
		20682.00	Passerelle sur la Sarine	- 70'668.92	-	- 64'244.47	- 6'424.45	6150.3300.41	-	64'244.47
141.02	14010.01		Pont du Martinet sur la Jogne	-	-	-	-			-
141.10	14031.00	20684.10	Adduction d'eau	- 286'722.17	-	- 279'518.62	- 7'203.55	7101.3300.33	-	279'518.62
		20687.10	Adduction d'eau	- 123'758.92	- 4'998.00	- 121'845.26	- 6'911.66	7101.3300.33	-	121'845.24
141.20	14032.00	20687.20	Epuration des eaux	- 930'255.20	- 73'512.20	- 949'825.03	- 53'942.37	7201.3300.31	-	949'825.03
143.01	14040.00	20680.01	Bureau communal	- 11'443.10	-	- 10'952.90	- 490.20	0290.3300.40	-	10'952.90
		20681.01	Bureau communal	- 4'142.90	-	- 3'964.10	- 178.80	0290.3300.40	-	3'964.10
143.02	14040.01	20680.02	Abri PC rue des Ecoles	- 11'330.16	-	- 10'330.44	- 999.72	1620.3300.40	-	10'330.44
143.05	14040.02	20681.02	Ecole primaire	- 50'524.98	- 48'700.00	- 94'501.50	- 4'723.48	2196.3300.40	-	94'501.49
143.06	14040.03		Halle de gymnastique	-	-	-	-			-
143.07	14040.04	20682.03	Piscine & installations	-	- 102'319.55	- 102'319.55	-			- 102'319.55
143.08	14040.05	20681.00	Complexe sportif	- 584'615.96	-	- 567'389.64	- 17'226.32	3410.3300.40	-	567'389.64
		20680.08	Complexe sportif	- 29'496.36	-	- 28'554.99	- 941.37	3410.3300.40	-	28'554.99
		20686.01	Complexe sportif	- 17'397.40	-	- 16'861.95	- 535.45	3410.3300.40	-	16'861.95
143.11	14040.06	20684.00	BSC et feu	- 10'565.73	-	- 9'543.24	- 1'022.49	6150.3300.40	-	9'543.24
143.13	14040.07	20686.00	Stands de tir à 300 m. et 50 m.	- 17'900.00	-	- 17'300.00	- 600.00	1610.3300.40	-	17'300.00
		20680.07	Stands de tir à 300 m. et 50 m.	- 56'286.26	-	- 54'489.89	- 1'796.37	1610.3300.40	-	54'489.89
		20681.08	Stands de tir à 300 m. et 50 m.	- 37'523.86	-	- 36'326.29	- 1'197.57	1610.3300.40	-	36'326.29
143.15	14040.08	20684.01	Swissmodules (2x)	- 901.15	-	- 856.83	- 44.32	2196.3300.40	-	856.83
		20681.03	Swissmodules (2x)	- 46'762.18	-	- 44'485.83	- 2'276.35	2196.3300.40	-	44'485.83
		20682.01	Swissmodules (2x)	- 74'201.30	-	- 70'821.12	- 3'380.18	2196.3300.40	-	70'821.12
143.16	14040.09	20684.02	Swissmodule (AES)	- 299.30	-	- 287.00	- 12.30	2196.3300.40	-	287.00
		20681.04	Swissmodule (AES)	- 62'368.40	-	- 59'805.32	- 2'563.08	2196.3300.40	-	59'805.32
		20680.06	Swissmodule (AES)	- 17'369.25	-	- 16'686.87	- 682.38	2196.3300.40	-	16'686.87
143.17	14040.10		Dépôts en Fulet	-	-	-	-			-
123.31	14040.11	20680.04	Chalets	- 960.00	- 84'000.00	- 84'888.00	- 72.00	0290.3300.41	-	84'888.00
		20681.09	Chalets	-	- 80'000.00	- 80'000.00	-			- 80'000.00
		20687.21	Chalets	-	- 20'000.00	- 20'000.00	-			- 20'000.00
123.40	14040.12	20680.05	Vieux Clocher	- 18'993.60	-	- 17'611.20	- 1'382.40	0290.3300.42	-	17'611.20
		20681.06	Vieux Clocher	- 7'206.82	-	- 6'736.81	- 470.01	0290.3300.42	-	6'736.81
		20687.01	Vieux Clocher	- 5'590.00	-	- 5'200.00	- 390.00	0290.3300.42	-	5'200.00
143.14	14043.01		Déchetterie communale	-	-	-	-			-
146.00	14060.01		Mobilier et matériel informatique	-	-	-	-			-
146.01	14060.02		Mobilier scolaire	-	-	-	-			-
146.10	14060.00	20682.02	Véhicules	-	-	-	-			-
		20684.03	Véhicules	-	-	-	-			-
123.30	14000.01		Lots communaux	-	-	-	-			-
123.20	14000.00		Terrains PA	-	-	-	-			-
145.00	14050.00	20680.03	Forêts	- 39'198.70	-	- 39'198.70	-			- 39'198.70
		20681.05	Forêts	- 8'951.40	-	- 8'951.40	-			- 8'951.40
				- 3'040'585.36	- 564'730.50	- 3'471'021.86	- 134'294.00			- 3'471'021.86

Les subventions inscrites au passif subissent les mêmes règles d'amortissement que les investissements correspondants : les taux d'amortissement et les durées sont identiques. Elles ont été comptabilisées de la même manière que les investissements correspondants. Il n'y a par contre pas de fonds d'amortissement.

Engagements envers des financements spéciaux et fonds de tiers

Les financements spéciaux sont composés :

- Taxes compensatoires pour les locaux de protection civile
- Fonds de la Commission du chemin des Gorges de la Jogne
- Fonds de gestion du pâturage de Bataille
- Fonds du compte de l'Intersociété de Broc, suite à sa dissolution

*Capitaux propres**Etat du capital propre compte 29*

Seule la réserve liée au patrimoine administratif est conservée depuis la mise en place du MCH2. Son principe d'amortissement a été modifié depuis l'année 2024, selon le point 2.4.

ETAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12.2024					
COMPTE	LIBELLE	ETAT DU 31.12.2023	ATTRIBUTION	PRÉLÈVEMENT	ETAT DU 31.12.2024
FINANCEMENTS SPÉCIAUX					
29001.00	Réserve maintien de la valeur - approvisionnement en eau	935'282.51	153'999.29		1'089'281.80
29001.01	Réserve équilibre du compte - approvisionnement en eau	511'831.06	-	37'413.98	474'417.08
29002.00	Réserve maintien de la valeur - traitement des eaux usées	601'318.82	142'829.89		744'148.71
29002.01	Réserve équilibre du compte - traitement des eaux usées	1'043'805.80	67'466.07		1'111'271.87
29002.02	Réserve renouvellement STEP - traitement des eaux usées	201'766.60	15'005.65		216'772.25
29003.00	Réserve équilibre du compte - gestion des déchets	53'330.87	40'200.12		93'530.99
LEGS ET FONDATIONS SANS PERSONNALITÉ JURIDIQUE					
29110.01	Don Famille Magliocco - Vieux Clocher	8'262.85	-	-	8'262.85
29110.02	Don Société de musique La Lyre - mémorial Brocantomusic	1'114.65	-	-	1'114.65
RÉSERVES LIÉES AU RETRAITEMENT PA (introduction MCH2)					
29500.00	Patrimoine administratif, autres	3'619'399.75	-	517'057.10	3'102'342.65
RÉSULTAT ANNUEL					
29900.00	Résultat annuel	-	193'297.96	-	193'297.96
29990.00	Résultat des années précédentes	19'997'049.74	-	-	19'997'049.74
CAPITAL PROPRE		26'973'162.65	612'798.98	554'471.08	27'031'490.55

7. Engagement hors bilan

Les engagements hors bilan représentent :

- La participation à l'association régionale de la Gruyère ARG, à hauteur de 4.04%, actuellement en faveur de la Commune de Broc
- La participation à l'association intercommunale pour le Cycle d'orientation de la Gruyère, à hauteur de 3.91%
- La participation à l'association intercommunale du Comté de Gruyère AICG, à hauteur de 21.48%
- Le cautionnement accordé à l'Association pour la sauvegarde du site médiéval de Montsalvens, à hauteur du prêt LIM obtenu et courant jusqu'en 2035.

Liste des participations proportionnelles

PARTICIPATIONS PROPORTIONNELLES			
Association Régionale la Gruyère (ARG), Bulle	4.04%	-177'460.88	
Cycle d'orientation de la Gruyère	3.91%	3'310'271.00	
Association régionale pour l'épuration des eaux usées, AICG, Broc	21.48%	564'001.00	
		3'696'811.12	

Liste des cautionnements

CAUTIONNEMENTS			
Association Sauvegarde du Site médiéval de Montsalvens	Prêt LIM	2002-2035	28'280.00

8. Compte de résultat 2024**8.1. Compte de résultats à trois niveaux**

Le compte de résultats 2024 est présenté sous la forme d'un compte à trois niveaux, basé sur les natures, à savoir :

- Résultat provenant des activités d'exploitation REX
- Résultat provenant des financements RFI
- Résultat extraordinaire REO

Le résultat opérationnel est obtenu par l'addition de l'activité d'exploitation et des financements et le résultat total par la somme des trois types de résultats.

Liste des charges supérieures de 10% et CHF 10'000.- au budget

Compte	Désignation	Comptes 2024	Budget 2024	Ecart 2024		Remarque
		Charges	Charges	Charges	%	
2170.3000.04	Commissions PEXECO et COBEXE	11'563.05		11'563.05		en lien avec la nouvelle école
2196.3010.01	Salaires personnel administratif : secrétariat	11'861.00	1'503.78	10'357.22	689%	selon heures effectuées : demande DE
2196.3300.40	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	166'689.10	145'430.85	21'258.25	15%	mesures énergétiques intégrées
3410.3144.05	Entretien des bâtiments : buvette du CSPM	46'554.40	6'353.40	40'201.00	633%	achat matériel et panne réfrigération
3412.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	41'876.50	3'500.00	38'376.50	1096%	achat robot avec subvention AISG
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	114'194.20	78'000.00	36'194.20	46%	selon demandes des crèches
5456.3010.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	558'557.05	502'643.05	55'914.00	11%	augmentation personnel
6150.3130.31	Prestations services tiers : travaux à refacturer à des tiers	42'974.25		42'974.25		refacturation pour Valtraloc 2
6150.3132.03	Honoraires études pour infrastructures routières	28'222.60	17'000.00	11'222.60	66%	Pont de Morlon
6150.3141.05	Entretien des routes : éclairage public	34'909.05	16'500.00	18'409.05	112%	illuminations de Noël, éclairage voie verte
6150.3300.41	Amortissements planifiés, routes, véhicules	177'917.42	159'456.43	18'460.99	12%	selon travaux terminés
6156.3141.04	Entretien des routes / voies de communication : sentier des	99'828.00	34'000.00	65'828.00	194%	travaux lourds
7101.3010.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	64'889.80	43'977.49	20'912.31	48%	selon répartition heures BP
8200.3010.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	19'180.80	1'531.95	17'648.85	1152%	chemins forestiers
7410.3612.00	Dédommagement association intercommunale - Berges Jogne	60'683.00		60'683.00		travaux derrière Nestlé
7201.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	67'466.07		67'466.07		pour autofinancement
7201.3510.02	Attribution au financement spécial maintien de la valeur (FS)	15'005.65		15'005.65		pour autofinancement
7301.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte (FSEC)	40'200.12		40'200.12		pour autofinancement

Résultat provenant des activités d'exploitation REX

Les activités d'exploitation laissent apparaître un excédent de charges dans le sens des prévisions budgétaires.

Les charges de biens et services et celles de transferts sont inférieures au budget, tandis que celles de personnel sont supérieures, en lien avec l'engagement de personnel supplémentaire dans le domaine des curatelles et l'augmentation de temps de travail au sein de l'administration et du service technique. Les amortissements sont semblables à ceux des comptes 2023, légèrement plus élevés que le budget, celui-ci ayant été planifié antérieurement. Les attributions aux réserves sont dépendantes des autofinancements à comptabiliser.

Les revenus sont supérieurs au budget 2024. Les impôts et taxes sont légèrement plus élevés, tandis que les revenus de transferts sont inférieurs au budget, en fonction des dépenses liées à ces revenus. Les mutations immobilières ont été estimées de manière trop faible.

L'activité d'exploitation est finalement meilleure que le budget prévu et présente un excédent de charges moitié moins important que prévu.

Résultat provenant des activités d'exploitation REX

	Comptes 2024	Budgets 2024	Comptes 2023
Charges d'exploitation	13'772'942.17	13'876'957.39	13'117'840.57
30 Charges de personnel	3'225'448.85	3'175'243.21	3'006'880.02
31 Charges de biens et services et autres charges	2'303'836.47	2'581'379.05	2'291'977.75
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'022'900.80	989'362.32	1'015'329.85
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	419'501.02	291'072.97	316'839.46
36 Charges de transferts	6'801'255.03	6'839'899.84	6'486'813.49
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
Revenus d'exploitation	- 13'209'769.69	- 12'947'725.75	- 13'456'441.16
40 Revenus fiscaux	- 8'529'287.87	- 8'432'006.32	- 9'162'560.39
41 Revenus réguliers et de concessions	-	-	-
42 Taxes	- 2'197'304.68	- 1'927'597.00	- 2'062'170.85
43 Revenus divers	- 14'287.15	- 6'200.00	32'871.35
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 38'884.48	- 79'703.87	- 73'694.32
46 Revenus de transferts	- 2'430'005.51	- 2'502'218.56	- 2'190'886.95
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	563'172.48	929'231.64	- 338'600.59

Résultat provenant des financements RFI

Les charges financières correspondent au budget tandis que du côté des revenus, le montant est plus élevé. La différence provient principalement des revenus liés aux servitudes et droits d'usage. Le résultat provenant des financements est ainsi meilleur que prévu.

Résultat provenant des financements RFI

	Comptes 2024	Budgets 2024	Comptes 2023
34 Charges financières	80'512.95	88'932.45	182'629.37
44 Revenus financiers	- 319'926.29	- 256'798.00	- 381'160.79
Résultat provenant des financements [RFI]	- 239'413.34	- 167'865.55	- 198'531.42

Résultat opérationnel ROP

Le résultat opérationnel, grâce aux bons résultats des postes précédents, est moindre que les prévisions.

Résultat opérationnel

	Comptes 2024	Budgets 2024	Comptes 2023
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	323'759.14	761'366.09	- 537'132.01

Résultat extraordinaire REO

Le résultat extraordinaire représente la part de réserve de réévaluation du patrimoine utilisée pour l'année en cours, selon les principes d'évaluation mentionnés au point 2.4, et génère un excédent de recettes pour ce poste plus élevé que celui budgétisé, en fonction du changement d'évaluation.

Résultat extraordinaire REO

	Comptes 2024	Budgets 2024	Comptes 2023
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	- 517'057.10	- 60'389.18	- 81'090.20
Résultat extraordinaire [REO]	- 517'057.10	- 60'389.18	- 81'090.20

Résultat total du compte de résultats

Le résultat final s'élève à CHF 193'297.96 et représente un excédent de produits.

Il sera directement intégré dans le résultat des années précédentes, et augmentera ainsi la fortune d'autant.

Résultat total du compte de résultats

	Comptes 2024	Budgets 2024	Comptes 2023
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	- 193'297.96	700'976.91	- 618'222.21

8.2. Compte de résultats fonctionnel

Présenté selon les fonctions, le compte de résultats met en évidence les différents retraitements par dicastère.

Si les totaux des charges sont inférieurs au budget, ceux des revenus sont en revanche plus élevés, raison pour laquelle le résultat obtenu est bénéficiaire, contrairement à celui budgétisé pour la même période.

Compte de résultats selon les fonctions

Cpte Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'507'240.93	249'119.51	1'662'708.04	170'144.00	1'492'698.70	178'019.20
1 Ordre et sécurité publics, défense	222'140.36	148'705.36	270'596.57	131'224.00	245'578.94	121'644.34
2 Formation	4'018'056.37	927'442.16	4'062'958.92	962'066.68	3'783'615.80	787'702.00
3 Culture, sport et loisirs	1'281'370.32	315'810.40	1'279'427.84	325'056.25	1'229'060.24	257'958.41
4 Santé	1'221'219.41	37'622.81	1'243'191.20	9'617.00	1'135'804.82	48'546.75
5 Prévoyance sociale	2'269'886.08	737'792.93	2'157'868.17	683'916.65	2'032'403.39	662'950.67
6 Trafic et télécommunications	1'229'359.21	258'487.42	1'215'069.95	162'875.90	1'233'999.78	185'975.59
7 Protection environnement & aménagement territoire	1'756'017.77	1'386'066.37	1'666'263.56	1'368'292.63	1'707'363.34	1'419'081.08
8 Economie	208'446.63	6'220.00	217'136.89	6'040.00	232'096.76	-6'860.10
9 Finances et impôts	218'987.65	10'058'755.73	268'932.45	9'523'943.57	285'193.82	10'341'019.86
TOTALISATION	13'932'724.73	14'126'022.69	14'044'153.59	13'343'176.68	13'377'815.59	13'996'037.80
Résultat	193'297.96			700'976.91	618'222.21	

9. Compte des investissements 2024**9.1. Investissements**

Les investissements nets 2024 s'élèvent à CHF 3'626'654.26, notamment réalisés pour la rénovation de la piscine. Selon le tableau de flux de trésorerie, le financement provient pour la majeure partie du flux de l'activité d'exploitation, un seul emprunt ayant été constitué en 2024 à hauteur de CHF 200'000.-.

Compte des investissements 2024

Cpte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	179'025.70	91'100.00	193'407.75	93'000.00	78'633.45	
1	Ordre et sécurité publics, défense			578'691.60		3'600.00	-93'515.67
2	Formation	862'996.29	48'700.00	2'372'767.58	52'000.00	190'713.37	
3	Culture, sport et loisirs	1'790'881.30	102'319.55	3'355'728.34	309'894.60	189'211.90	489'318.90
4	Santé						
5	Prévoyance sociale						
6	Trafic et télécommunications	949'151.32	151'200.75	1'259'963.85	954'390.00	2'089'340.53	310'345.65
7	Protection environnement & aménagement territoire	314'728.65	78'510.20	400'000.00		175'445.04	30'347.00
8	Economie	116'701.50	115'000.00	162'150.35	186'000.00	313'348.45	
9	Finances et impôts	586'830.50	4'213'484.76			830'011.55	3'133'808.41
TOTALISATION		4'800'315.26	4'800'315.26	8'322'709.47	1'595'284.60	3'870'304.29	3'870'304.29
	Résultat				6'727'424.87		
	Investissements nets	3'626'654.26				2'303'796.86	

9.2. Investissements terminés

Les investissements terminés en 2024 sont :

Bâtiments	Investissements
Extension de l'école	Concours
Pavillon scolaire provisoire	Installation
Broc-Fabrique	Mise en place de la zone 30
Rue de Forcel	Réfection du trottoir
Rue de Gruyères	Création de places de parc
Route des Moulins	Murs de soutènements
Participations	Investissements
SAIDF	Transfert dans le patrimoine administratif

10. Flux de trésorerie 2024

Le tableau de flux de trésorerie est calculé selon la méthode indirecte et présente trois activités :

- Activité opérationnelle FTO
- Activité d'investissement et de placement FTI+P
- Activité de financement FTF

La somme de ces trois secteurs met en évidence la variation des liquidités et placements à court terme entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

10.1. Activité opérationnelle

Issue de l'exploitation des tâches communales, elle a permis en 2024 le financement des investissements pour un montant de CHF 2'251'878.73.

Etat de l'activité opérationnelle FTO

Société Commune de Broc / Exercice 2024 / Mode de calcul : Indirecte	
Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	193,297.96
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	1,022,900.80
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	71,277.99
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	229,436.82
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	1,228,055.13
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	122,057.88
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	360,782.89
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	517,057.10
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	2,251,878.73

10.2. Activité d'investissement et de placement FTI+P

Ces activités sont présentées séparément, afin de mettre en évidence respectivement les activités d'investissements du patrimoine administratif FTI et celles de placement du patrimoine financier FTP de la Commune de Broc, selon les normes MCH2.

Le total inscrit dans le patrimoine financier représente le transfert des participations SAIDEF dans le patrimoine administratif.

Etat de l'activité d'investissement dans les patrimoines administratif FTI et financier FTP

Société Commune de Broc / Exercice 2024 / Mode de calcul : Indirecte	
Libellé	Montant du flux
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	3,626,654.26
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	8,132.08
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	3,634,786.34
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	138,356.90
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	138,356.90
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	3,496,429.44

10.3. Activité de financement FTF

Les mouvements des engagements financiers à court et long termes proviennent des amortissements des dettes effectués en 2024 et du transfert de deux emprunts dans les engagements à court terme en vue de leur remboursement prévu courant 2025.

Etat de l'activité de financement FTF

Société Commune de Broc / Exercice 2024 / Mode de calcul : Indirecte	
Libellé	Montant du flux
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	191,901.75
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	113,400.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	78,501.75

10.4. Variation des liquidités

La somme des trois activités présente finalement une diminution des liquidités et placements à court terme de CHF 1'166'048.96 entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.

Etat de la variation des liquidités

Société Commune de Broc / Exercice 2024 / Mode de calcul : Indirecte	
Libellé	Montant du flux
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	1,166,048.96
Liquidités au 01.01.2024	2'380'221.61
Liquidités au 31.12.2024	1'214'172.65
Différence de liquidités	1'166'048.96
Contrôle	0.00

11. Analyse financière

11.1. Considérations

La situation financière de la Commune de Broc a évolué au cours de l'année 2024 en lien avec l'augmentation de la population légale, les investissements et les emprunts.

Les ratios calculés sur ces bases subissent une évolution allant dans le même sens.

11.2. Résultat publié

Le résultat publié 2024 affiche un excédent de recettes de CHF 193'297.96, supérieur à la prévision budgétaire de CHF -700'976.91.

11.3. Population légale

La population légale augmente de 153 personnes par rapport à l'année précédente, s'élevant ainsi à 2'801 habitants au 1^{er} janvier 2024 (date de référence).

11.4. Indicateurs financiers selon la directive cantonale MCH2

Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Il est moins favorable que l'année précédente, considéré comme suffisant, car situé entre 100% et 150%.

Dette nette par habitant

L'endettement net par habitant n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

La dette nette par habitant 2024 est plus élevée que précédemment, tenant compte des derniers emprunts contractés, et considérée comme importante (entre CHF 2'501.- et CHF 5'000.-).

Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Situé entre 100% et 150%, ce taux peut être considéré comme moyennement bon.

Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

L'effort d'investissements de 25% est considéré comme un effort élevé.

Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Le degré d'autofinancement de 29.77% est situé en-dessous de la valeur de 100%, considérée comme bonne lors de haute conjoncture, et supérieur aux ratios annuels précédents.

Taux d'autofinancement

Le taux d'autofinancement renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Un taux de 7.69% est considéré comme insuffisant.

Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

La part d'intérêts reste très faible, en lien avec les taux intéressants contractés lors des derniers emprunts.

Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières pesant sur les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

La part du service de la dette est acceptable, située entre 5% et 15%.

Synthèse des indicateurs financiers

La norme MCH2 en place depuis le 1^{er} janvier 2021 permet une vraie comparaison des différents indicateurs financiers.

Même si la situation semble moins favorable qu'en 2023, elle dépend de plusieurs facteurs :

- Population : la population a augmenté, ce qui tend à améliorer les résultats
- Investissements : les travaux liés à la piscine ont débuté, ce qui influence négativement les résultats
- Liquidités : l'utilisation des liquidités courantes au lieu d'effectuer un emprunt influence négativement les résultats
- Emprunts : la faible variation des emprunts entre amortissements des dettes et nouvel emprunt influence très peu les résultats

Au final, les indicateurs sont moins favorables mais leurs résultats suivent les mêmes tendances que pour les années antérieures.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2					
	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	98.09%	111.17%	97.97%	134.27%	
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	31.00%	73.10%	77.94%	29.77%	
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0.00%	-0.31%	0.03%	0.16%	
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	83.00%	129.47%	117.46%	125.69%	
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	53.00%	18.84%	20.26%	25.34%	
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	4.00%	7.37%	7.29%	7.44%	
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	3'116.40	3'200.47	3389.8	4088.64	
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	26.00%	12.76%	12.84%	7.69%	
légende					
		très mauvais			
		mauvais			
		suffisant			
		bon			
		très bon			

12. Système de contrôle interne

La mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) est une obligation légale concernant le secteur des finances, imposée par la loi sur les finances communales, simultanément aux normes comptables MCH2.

Il a fait l'objet d'une étude des risques inhérents aux tâches communales. Les processus permettant la gestion de ces risques ont été répertoriés. Des contrôles périodiques sont effectués par les collaborateurs communaux, et les résultats obtenus sont répertoriés dans un outil informatique spécifique.

Processus du secteur financier, en application depuis 2022

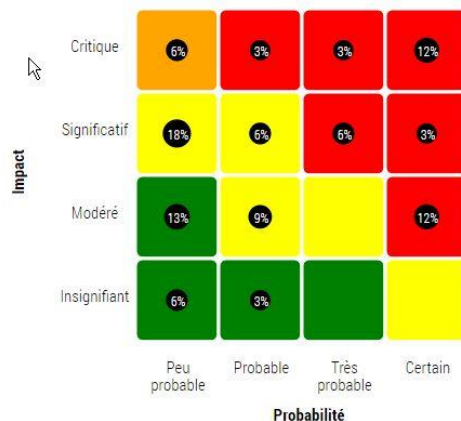
Processus	Domaine de risque par processus
Taxes, impôts	Tenue registre des impôts Etablissement de l'imposition / facture Etablissement des factures Comptabilisation des paiements Contrôle des paiements (sommations) Traitement des pertes Séparation des fonctions
Dépenses investissements-fonctionnement	Approbation de la dépense Saisie/contrôle des factures Comptabilisation factures de fournisseurs Dettes, gestion des crédits Paielements Séparation des fonctions
Finances, bouclement	Encaissements Subventions Banque et poste Clôture Fonds propres Impôts
Salaires	Décompte de salaire et de traitement Comptabilisation salaires Provisions Paielement des salaires et des traitements Décompte des retenues sur le salaire et demandes de remboursement Elaboration des certificats de salaire Séparation des fonctions
Techniques de l'information (IT)	Sécurité des données Sécurité des accès Utilisation d'internet Plan d'urgence en cas de problème Séparation des fonctions
Contrôles de rang supérieur	

Processus du secteur IT, en application depuis 2023

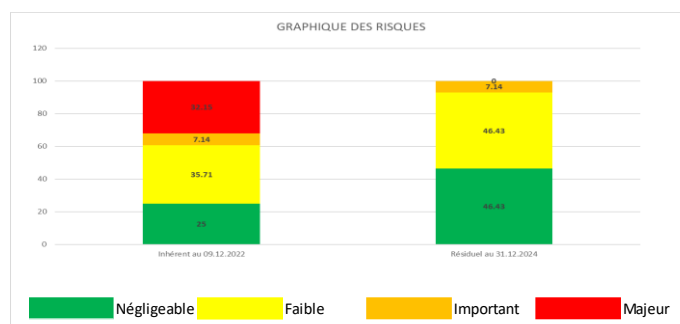
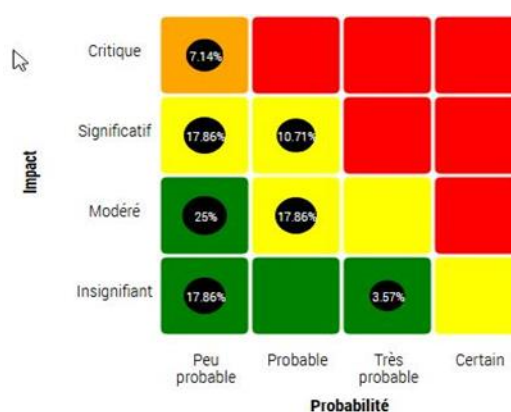
Processus	Domaine de risque par processus
Personnel	Formation Information Sensibilisation Gestion des accès Charte
Hardware	Suivi du matériel Utilisation des clés USB Utilisation du VPN
Software	Hébergement Mises à jour Antivirus Sauvegarde Bloquage des écrans
Cyber attaque	Contacteur le responsable informatique Informers les collègues Dénonciation pénale, contater la police Identification des "malware" Désactiver le wifi Faire preuve de bon sens
Contrôles de rang supérieur	Revue et approbation annuelle du SCI

Les risques inhérents ont été évalués en début de mise en place, puis l'analyse des risques résiduels a été effectuée une première fois dès la mise en œuvre du SCI, puis tous les 3 mois.

Analyse des risques inhérents (Finances) – été 2022



Analyse des risques résiduels au 31.12.2024 (Finances)

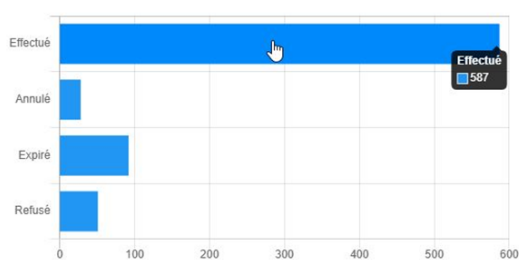


Les contrôles mis en place ne répondant pas aux critères sont analysés et corrigés en vue d'une amélioration continue des tâches financières. Entre l'été 2022, début de l'évaluation, et la fin 2024, dernière analyse, la situation s'est nettement améliorée et ne présente plus de situation critique non identifiée.

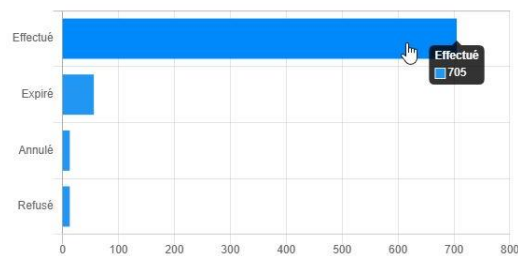
La réévaluation des risques est effectuée et discutée par le Responsable des finances du Conseil communal et le Service des finances bisannuellement, à la suite de quoi les processus sont retravaillés.

Suivi des contrôles

Année 2023

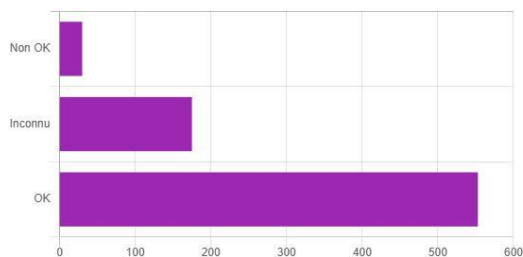


Année 2024

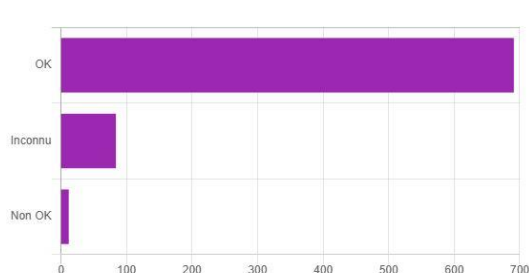


Statuts des contrôles

Année 2023



Année 2024



Les contrôles ont été plus nombreux en 2024, et leur résultat meilleur, signe d'un suivi attentif des collaborateurs tout au long de l'année.